

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Kora'h



Au Puits de La Paracha

Kora'h

S'épargner toute dispute grâce à la Emouna

Cette Paracha a suscité de nombreux commentaires visant à nous inciter à fuir radicalement les disputes. La Torah elle-même nous ordonne : « *Et il ne sera pas comme Kora'h et son assemblée.* » (17, 5) Certes, nous n'avons aucune idée de la nature de la querelle de Kora'h et de ceux qui l'accompagnaient. Cependant, chaque passage de la Torah renfermant un enseignement, cet épisode, quant à lui, vient nous indiquer la voie à suivre dans le domaine de la jalousie et de la discorde.

En tout premier lieu, nous devons en tirer une leçon concernant notre foi. En effet, toute dispute ou friction prend sa source dans un manque de Emouna et de confiance en D.

Expliquons-nous : chacun se préoccupe de lui-même de sa subsistance et veille à son honneur si important (d'après lui), comme il veillerait à la couronne du roi en personne. Dès lors, si quelqu'un venait à porter atteinte à l'un des deux, ou s'il lui semblait juste qu'il en soit ainsi, il s'armerait sur le champ d'une 'sainte fougue' pour venger son droit bafoué ! A partir de là, la voie est toute tracée pour aller allumer le feu de la discorde et le transformer rapidement en incendie consumant tout sur son passage.

Si, en revanche, il croyait fermement que tout provient du Ciel, il reconnaîtrait que son sort se trouve dans les mains du Créateur et que sa réussite dans tous les domaines n'est due jusqu'à présent qu'à l'aide céleste. Dès lors, il ne ferait pas tellement cas des tentatives d'autrui de lui porter préjudice, puisque les événements ne se produisent pas d'eux-mêmes ni par la faute d'autrui mais sont l'œuvre du Maître du monde.

Rabbi Chlompké de Zwil avait coutume de dire à ce sujet : « Un juif qui vit avec la Emouna en Hachem ne cause jamais de tort à autrui et ne subit jamais aucun préjudice de quiconque, ni moral ni physique. » Il sait en effet pertinemment 'qu'aucun homme au monde ne peut toucher à ce qui lui a été octroyé par le Ciel ne fût-ce que d'un cheveu' (Yoma 38b). De même, personne ne peut donner quelque chose à autrui ni lui prendre quoi que ce soit sans que cela n'ait été décrété auparavant par Hachem. Dès lors, à quoi bon s'en prendre à l'autre (se venger ou lui infliger un châtement pour ce qu'il lui aurait provoqué) puisqu'il n'en est pas la cause ? Et à l'inverse, à quoi bon se formaliser de la peine causée par autrui puisque tout ce qu'il lui a fait n'était que le fruit de la volonté Divine ?

Celui qui agit de la sorte sera heureux dans les deux mondes. En effet, si quelqu'un l'insulte ou le maudit, lui fait du mal, lui porte préjudice physiquement, moralement ou spirituellement, l'humilie ou lui fait honneur, lui prodigue du bien ou s'empare de quelque chose lui appartenant, parle de lui en bien ou en mal, celui qui vit avec la Emouna saura que personne n'en est responsable. Car tout cela n'a été accompli que par le Saint-Béni-Soit-Il Lui-même. Il saura que ce n'est pas Réouven qui a fait échouer son Chidoukh, ni Chimone qui a terni sa réputation en public, ni Lévi qui lui a ravi sa place d'officiant, ni Yéhouda qui a assombri son salon en construisant sa terrasse (de quatre mètres carrés), etc. Dès lors, à quoi bon se plaindre d'autrui ?

Pour la même raison, il est tout à fait inutile de faire des efforts superflus pour augmenter ses revenus, car la part qui est dévolue à chacun est fixée d'avance par le Saint-Béni-Soit-Il. Et même s'il s'adonnait



jour et nuit à subvenir à ses besoins en y investissant toutes ses forces, il ne pourrait gagner un centime de plus que ce qui lui a été octroyé. Le travail n'est qu'un moyen d'accomplir la sentence Divine : « *C'est à la sueur de ton front que tu gagneras ton pain.* » Cependant, il n'existe aucune obligation de travailler plus qu'il n'est nécessaire et à plus forte raison, de faire le moindre effort qui est contraire à la volonté d'Hachem. Car il est évident que cela n'est pas inclus dans cette sentence. Dès lors, quel profit pourrait-on en retirer ?

Un Rav qui était présent à l'époque où l'Allemagne distribua des indemnités aux rescapés de la Shoah raconta, un jour, que lui-même était alors en mesure de recevoir une somme considérable de ce pays. Néanmoins, pour ce faire, il devait mentir légèrement et déclarer qu'il avait passé la frontière deux semaines après la date véritable. Il demanda alors au Grize de Brisk s'il était autorisé de mentir afin d'accomplir son devoir d'"Hichtadloute" (effort de l'homme en vue de subvenir à ses besoins, n.d.t.). Ce dernier ne voulut pas trancher la question et l'envoya chez le Rav de Tchibine qui lui répondit : « A mon avis, il n'existe pas de Mitsva de Hichtadloute basée sur le mensonge, et s'il n'y a pas de Mitsva de Hichtadloute, cela est donc interdit ! »

Rabbi Moché Stern, le Machguia'h de la Yéchiva de Kaménitz, se rendit un jour en Suisse afin de donner à ses coreligionnaires le mérite de soutenir la Yéchiva. Il raconta qu'initialement, son intention était de se rendre pour l'office du matin dans une certaine synagogue afin de solliciter la générosité des fidèles de l'endroit. Néanmoins, lorsqu'on lui apprit la veille que l'on n'y respectait par le 'Zeman Téfila' (l'heure limite jusqu'à laquelle il est permis de prier le matin, n.d.t.), il décida finalement d'aller dans une autre synagogue malgré le préjudice financier que cela représentait. Ce jour-là, il rencontra un autre émissaire qui s'écria : « Combien as-tu perdu aujourd'hui ! Un grand riche est venu et a distribué à chaque émissaire un billet de cent francs (ce

qui représentait une somme considérable à cette époque) ! »

En fin d'après-midi, Rabbi Moché se rendit dans ladite synagogue afin d'y prier Min'ha et Arvit. Il y aperçut soudain le riche en question et l'aborda en lui expliquant qu'il collectait de l'argent au profit des besoins de sa Yéchiva et que, n'ayant pas pu venir le matin, il sollicitait à présent son aide. Le riche sortit un billet de cent francs de sa poche et le lui remit. Après l'office de Min'ha, Rabbi Moché s'attarda à la synagogue pour attendre la prière du soir. Entre temps, le riche s'approcha du Chamach de la synagogue, et tout en désignant Rabbi Moché, lui dit que son visage semblait être celui d'une personnalité honorable et s'enquit de son identité. Quand il apprit de qui il s'agissait, ce fut au tour du riche de s'approcher de Rabbi Moché pour lui remettre trois cents francs supplémentaires. A l'issue de l'office du soir, il lui parla de nouveau et lui raconta qu'il était venu des Etats-Unis pour une courte période et avait apporté avec lui une grosse somme d'argent à distribuer aux bonnes œuvres. Néanmoins, n'ayant pas trouvé beaucoup de nécessiteux, il lui restait encore une somme honorable. A présent, il avait compris qu'il avait affaire à un homme de valeur et désirait, par conséquent, lui faire don de la totalité. Et il sortit alors de sa poche mille francs de plus qu'il lui remit !

La valeur de chacun : savoir que le travail d'un simple juif a la même importance aux yeux d'Hachem que celle du Cohen Gadol dans le Saint des Saints

« Cette Paracha est longuement commentée dans le Midrach Tan'houma » (Rachi, en préambule de la Parachat Kora'h, n.d.t.). Ceci a pour but de nous mettre tout particulièrement en garde sur les méfaits de la discorde. La Torah nous enjoint d'ailleurs explicitement (17, 5 : « *Et il ne sera pas comme Kora'h et son assemblée.* » Cependant, elle ne manque pas de décrire dans les moindres détails cet épisode dans le but de nous



enseigner la voie à suivre en ce qui concerne le sujet de la jalousie et de la discorde.

Le Saint-Béni-Soit-Il a créé un monde dans lequel il ne manque rien et qui est rempli d'êtres prodigieux. Chacun a un rôle particulier et exclusif à remplir dans ce monde et doit servir Hachem avec ses moyens et à son niveau et, grâce à cela, accomplir la mission pour laquelle il a été envoyé ici-bas. L'homme le plus simple qui assume cette mission avec dévouement a la même valeur aux yeux d'Hachem qu'un homme important qui remplit son rôle à un poste élevé. Rabbi David de Lalov explique d'après cela que si Kora'h avait pris conscience qu'en servant Hachem dans les tâches les plus subalternes, il était considéré par Hachem de la même manière que le Cohen Gadol qui entre dans le Saint des Saints, il n'aurait jamais entamé cette dispute. L'unique raison qui le poussa à cette folie fut qu'il s'imaginât à tort qu'il existait une quelconque différence entre le service des personnes de haut rang et celui des simples juifs.

Pour aborder justement l'épisode de Kora'h, il faut toutefois garder à l'esprit que nous n'avons aucune idée de la grandeur de ce personnage et de sa sainteté. Kora'h faisait partie de ceux qui portaient l'Arche Sainte, rôle qui n'était pas imparti à n'importe qui. Le Ari Zal dévoile que dans les temps futurs, il réussira à réparer entièrement sa faute et parviendra aussi à un niveau très élevé (Séfer Halikoutim Téhilim 92). Cela est écrit en allusion dans le verset du Psaume 92 קָטָמֹר יִפְרוּ כְּדַּתְּ (« Le juste s'élèvera comme un dattier ») dont les dernières lettres forment le nom קֹרַח - Kora'h. Cela n'empêche pas la Torah de relater cet événement afin de nous enseigner que lorsque se présente une situation susceptible d'entraîner une quelconque dispute nous devons nous en éloigner comme du feu et nous renforcer dans l'amour du prochain.

D'après ce qui précède, l'inverse est aussi vrai : l'homme qui occupe un rang élevé n'a aucune raison de s'enorgueillir de sa situation, et cela pour plusieurs raisons :

premièrement, qui dit qu'il procure plus de plaisir au Créateur du monde qu'un simple juif ? Ensuite, explique Rav Tsvi Hirsch de Ziditchov, il est écrit dans notre Paracha : « Votre Trouma sera considérée à vos yeux comme la récolte de la grange et comme le produit du vignoble. » (18, 27) Bien que la Trouma soit la partie consacrée de la récolte, elle ne tire de cette position aucune prétention particulière face au reste des fruits demeurés profanes. Elle sait que la sainteté dont elle est empreinte n'est due à aucune filiation ni qualité intrinsèque. Il en est de même pour nous : « Votre Trouma sera considérée à vos yeux », l'homme qui occupe un rang élevé, dans la Torah ou dans son travail, doit être à ses propres yeux comme cette Trouma que la Torah met au même niveau que « la récolte de la grange et le produit du vignoble ». Car elle-même n'a été dénommée Trouma que parce qu'Hachem en a décidé ainsi et non pas grâce à un quelconque mérite personnel.

Une compagnie de transport avait assigné un de ses chauffeurs à la ligne de bus assurant le trajet entre Bné Brak et le mochar de Tifra'h dans le sud d'Eretz Israël. Chaque jour, de retour à Bné Brak, il devait remettre à son employeur la recette de la journée correspondant au peu de voyageurs qui empruntaient quotidiennement cette ligne.

Une fois, il aperçut son collègue remplissant la même fonction entre Bné Brak et Jérusalem, qui rapportait chaque jour une bourse d'argent bien pleine, du fait du nombre beaucoup plus important de personnes qui voyageaient sur cette ligne. Il se mit à le jalouser, au point que dès le lendemain il décida de son propre chef de se mettre en route pour Jérusalem au lieu de son itinéraire habituel de Tifra'h. Et, une fois n'est pas coutume, il remplit son bus de voyageurs. Lorsqu'il vint remettre l'argent accumulé tout au long de la journée, son patron s'étonna, et lui demanda si le mariage d'un des Admorim ou d'un Roch Yéchiva avait eu lieu à Tifra'h, pour justifier une recette aussi importante. « Je voulais te faire plaisir, lui répondit le chauffeur, c'est pourquoi j'ai eu l'idée de voyager moi aussi



à Jérusalem afin de rapporter une bourse bien remplie.

-Ne comprends-tu pas que nous avons assez de chauffeurs assurant la ligne de Jérusalem ? lui répondit-il d'un ton courroucé. S'il y avait eu besoin d'un bus supplémentaire, je l'aurais moi-même envoyé. Mais pour mener à bien notre travail et satisfaire l'ensemble de nos clients, nous sommes tenus de mettre également à leur disposition un bus se rendant à Tifra'h pour leur permettre de rentrer chez eux. Et c'est le rôle qui t'a été assigné. Pourquoi es-tu allé chercher une tâche qui ne t'a pas été demandée ?

Ceux qui pensent qu'Hachem attend d'eux qu'ils multiplient les actes au-delà de leurs capacités et ne comprennent pas qu'Il désire avant tout qu'ils remplissent la mission pour laquelle ils ont été envoyés dans ce monde, ressemblent en tout point à ce chauffeur insensé. Car le Très-Haut ne retire aucune satisfaction de quelqu'un qui cherche à atteindre des niveaux qui ne correspondent en rien au rôle qui est le sien ici-bas.

Rabbi Boname de Pachis'ha rapporte ainsi que Kora'h aspirait à prier dans le Saint des Saints comme le Cohen Gadol. Il n'avait pas compris qu'on pouvait prier exactement de la même manière en tout endroit. (Certes, les lieux saints conservent toute leur valeur. Cependant, une personne qui est dans l'impossibilité de quitter l'endroit où elle se trouve doit savoir qu'elle peut prier avec la même force là où elle est.)

Le Arougat Habossem (Parachat 'Hayé Sarah) explique la formule qu'employa Avraham Avinou lorsqu'il fit prêter serment à son serviteur Eliézer : « *Je te fais jurer par Hachem le D. du Ciel et le D. de la terre* » (Béréchit 24, 3) en commentant au préalable le verset des Téhilim (101, 6) : « *Mes yeux sont dirigés vers les fidèles de la terre pour qu'ils siègent auprès de Moi.* » Pourquoi emploie-t-on ici l'expression « fidèles de la terre » et non point « fidèles de l'esprit » ?

La Guémara (Roch Hachana 11a) rapporte que Rabbi Yéhochooua Ben Lévi enseigne : « Tous les êtres furent créés au moment de la Création selon leur taille définitive, avec leur connaissance et selon leur nature propre. » Rachi explique le terme de "connaissance" dans le sens de consentement : « Le Saint-Béni-Soit-Il demanda à chaque créature si elle consentait à être créée de cette manière et toutes répondirent par l'affirmative. » Cela concerna même la terre. Elle ne s'opposa pas en disant : « Maître du monde, pourquoi les cieus et tout leur cortège sont-ils proches de leur Créateur et dois-je, moi, être forcée de demeurer une créature matérielle formée de matière grossière. » Elle accepta au contraire la décision d'Hachem de bon cœur en disant : « Si telle est la volonté du Créateur, je l'accomplirai de plein gré. » Cela apparaît d'ailleurs en allusion dans le terme *הארץ* (la terre) qui contient les lettres *רצ* racine du verbe vouloir. Elle fut ainsi dénommée, affirme le Midrach (Béréchit Rabba 517) « car elle voulut accomplir la Volonté Divine ». La soumission de la terre au plan Divin est pour nous une leçon, explique le Arougat Habossem. Un homme ne doit pas énoncer de plaintes telles que : « Pourquoi contrairement aux autres suis-je incapable de m'asseoir étudier et de servir Hachem de cette manière ? Pourquoi n'ai-je pas été doté d'un esprit vif et aiguë ? Si j'avais été ainsi créé, j'aurais pu mieux servir Hachem. » Car si le Créateur de tous les mondes a prévu de le créer avec cette nature, il est certain qu'il ne peut parvenir à se réaliser entièrement que grâce à celle-ci. Il n'y a à cela qu'une seule condition : s'en remettre avec confiance à la volonté d'Hachem. C'est pourquoi le verset des Téhilim dit : « Mes yeux sont dirigés vers les fidèles de la terre ». Car le Créateur chérit particulièrement ceux qui se conduisent avec intégrité, à l'instar de la terre, en soumettant leur volonté à la Sienne. Ils sont satisfaits de la manière dont ils ont été créés pour remplir leur rôle dans ce monde.

A partir de cela, poursuit le Arougat Habossem, on peut comprendre l'épisode de



Avraham Avinou et d'Éliézer : lorsque Avraham envoya son serviteur afin qu'il trouve une épouse pour son fils Its'hak, Éliézer lui dit *אֵלֵי לֹא תָלֵךְ* « *Peut-être ne viendra-t-elle pas ?* » (Béréchit 24, 39). Nos Sages (Béréchit Rabba 59, 9) nous enseignent que le mot *אֵלֵי* (peut-être) est écrit sans vav et peut être lu *אֵלַי* (vers moi). Il vient évoquer qu'Éliézer avait une fille qu'il désirait marier à Its'hak. Mais Avraham lui répondit que son fils était d'une descendance bénie alors qu'Éliézer était d'une descendance maudite. Toutefois, Éliézer, même après ce refus, lui demeura entièrement fidèle, comme il l'avait toujours été. C'est à propos d'une telle attitude qu'Avraham lui dit : « *Je te fais jurer par Hachem le D. du Ciel et le D. de la terre.* » Car Éliézer mérita alors de comprendre que ceux qui servent Hachem au simple niveau du "D. de la terre" (qui est celui de la descendance de Canaan dont il est issu) ont autant de valeur aux yeux d'Hachem que ceux qui le servent au niveau élevé de "D. du Ciel" (qui est celui d'Avraham Avinou issu d'une descendance bénie). Éliézer apprit cet enseignement de la terre qui accepta de bon gré de remplir sa mission afin de satisfaire la volonté Divine malgré le rôle purement matériel qui lui fut imparti. Il est d'ailleurs notable de constater que lorsqu'Éliézer fut en route pour accomplir sa mission, nos Sages nous enseignent que la terre "sauta à sa rencontre" (et lui raccourcit ainsi le trajet, n.d.t.). Car Éliézer se para alors de la même vertu que cette dernière : accomplir avant tout la Volonté Divine.

Il est écrit au sujet de Kora'h : « La terre ouvrit sa bouche » (16, 32). Il ne comprit pas que celui qui sert Hachem à son niveau est considéré au même titre que le Cohen Gadol dans le Saint des Saints. Il s'entêta à vouloir lui-même être le Cohen Gadol. C'est pourquoi c'est **la terre** elle-même qui s'ouvrit pour l'avalier afin de lui montrer son erreur : il n'y a pas de rôle supérieur à un autre pour Hachem.

La Guemara (Pessa'him 50a) rapporte que Rav Yossef, le fils de Rabbi Yéhochoua Ben Lévi, tomba gravement malade au point que son âme quitta son corps. Lorsqu'il reprit

vie, son père lui demanda : « Qu'as-tu vu (dans l'au-delà, n.d.t) ?

-J'ai vu un monde à l'envers, lui répondit-il, ceux qui sont en haut (ici-bas), en bas, et ceux qui sont en bas, en haut.

-Mon fils, tu as vu un monde de clarté. »

A priori, cette Guemara suscite une interrogation : est-ce que Rav Yossef pensait vraiment que les gens "de la haute société" dans ce monde occupent également un rang élevé dans le monde d'En-haut grâce à leur richesse ?

Ignorait-il qui sont véritablement les grands hommes de ce monde ? Dans ces conditions, comment put-il dire "j'ai vu un monde à l'envers", ce qui laisse à penser que tant qu'il était vivant, il s'était trompé ?

Le Mabite (dans l'introduction à son ouvrage Beth Elokim) explique qu'il est certain que Rav Yossef ne pensait nullement aux gens d'un niveau élevé du point de vue matériel. C'est aux personnes de haute stature spirituelle qu'il pensait en parlant de "ceux qui sont en haut". Néanmoins, en quittant quelques instants la vie terrestre, il vit que certains d'entre eux considérés comme inférieurs à d'autres leur étaient en vérité supérieurs. Prenons l'exemple d'un homme qui étudie dix heures par jour alors que son ami n'étudie que cinq heures. Dans ce monde, on donnera la préséance et les honneurs au premier parce qu'il étudie le double du deuxième. Mais, dans le monde de Vérité, on réalisera que « ceux qui étaient en haut sont en bas et ceux qui étaient en bas sont en haut ». C'est pourquoi lorsqu'il revint dans ce monde, Rav Yossef s'écria : « j'ai vu un monde à l'envers » car cela lui semblait illégitime. « Mon fils, tu as vu un monde de clarté », lui répondit son père, car celui que tu as vu étudier dix heures était capable en fait d'en étudier douze, suivant son niveau. Il n'avait donc pas exploité entièrement toutes ses capacités dans ce monde. En revanche, le deuxième était réellement dans l'incapacité d'étudier plus que cinq heures par jour, du fait de ses possibilités intellectuelles plus



réduites ou parce qu'il était affairé pour pourvoir aux besoins matériels de sa famille. Dès lors, il est tout à fait légitime qu'il soit considéré comme plus grand que son ami, car il a rempli entièrement le rôle qui lui était imparti. En revanche, ce dernier, bien qu'ayant étudié beaucoup plus d'heures que lui, aurait pu étudier davantage d'après ses capacités. Car le Saint-Béni-soit-Il ne se comporte pas de manière impartiale envers Ses créatures mais il considère les actes de chacun avec exactitude en fonction de ses réelles capacités.

Le Mikhtav MéEliahou illustre ce qui précède par une parabole. Un roi possédait de nombreux sujets et serviteurs. Chacun avait pour rôle de louer le roi. Imaginons que le premier d'entre eux entre chez ce dernier de bon matin la bouche remplie d'hommages envers le souverain en louant sa bonté immense, lui qui se préoccupe constamment du bien-être de ses sujets... Le deuxième serviteur entre après lui et loue à son tour la bonté immense du roi qui se préoccupe constamment du bien-être de ses sujets. Puis entre le troisième serviteur qui répète les mêmes compliments que ses prédécesseurs et ainsi de suite pour le quatrième, le cinquième, etc.

Il est clair pour tout le monde que cette procession ne constitue nullement un hommage pour le roi et que celui-ci ne retire aucun plaisir de ce cérémonial idiot. L'honneur du roi ne s'exprimera que dans la mesure où chacun le louera par une qualité différente, l'un témoignera de sa sagesse, le deuxième de sa puissance, etc. Le Très-haut a créé un tel monde rempli d'une multitude infinie de créatures dans un but unique : afin que Son Grand Nom soit glorifié et sanctifié, comme il est dit (Michlé 16,4) : « Toutes les actions d'Hachem sont pour Sa Gloire. » Et si chacun a été créé avec un caractère différent, c'est précisément afin qu'il satisfasse son Créateur selon ses qualités personnelles et c'est de cette manière que le Nom d'Hachem est glorifié. C'est d'ailleurs dans ce sens que certains ont expliqué la Michna dans Avot (1, 15) *אִם אֵין אִי לִי מִי לִי*, "si je

ne suis pas pour moi-même qui sera pour moi" : car si je ne suis pas pour moi-même qui d'autre que moi peut remplir mon rôle et la mission qui m'a été confiée puisque chacun a été créé différemment des autres pour apporter sa part dans la glorification du Nom divin ?

Cela permet également de répondre à une autre question : le Midrach (Rabba 52,3) rapporte que Rabbi Chimon Ben 'Halafta se retrouva une veille de Chabbath sans rien pour subvenir à ses besoins. Il sortit de la ville et pria D. Soudain, une pierre précieuse tomba du Ciel. Il l'apporta à un vendeur et put ainsi pourvoir aux dépenses du Chabbath. Son épouse lui demanda d'où provenaient toutes les victuailles qu'il avait apportées. « J'ai prié le Très-Haut, lui répondit-il, et Il m'a donné du Ciel de quoi les acheter.

- Je ne goûterai rien de tout cela, lui dit-elle, avant que tu ne m'aies promis que dès la fin du Chabbath, tu rendras cette pierre.

- Pourquoi ? demanda-t-il à son tour.

- Veux-tu que ta table soit dépourvue alors que celle de tes amis soit fournie (elle voulait signifier qu'à cause de cela, cette pierre précieuse serait déduite de la récompense qui leur était promise dans le monde futur) ? »

Rabbi Chimon se rendit chez Rabbi et lui raconta toute l'histoire. Ce dernier lui dit : « Retourne lui dire que si ta table est manquante, je la compléterai avec la mienne. »

Lorsqu'il s'en fut répéter à son épouse cette réponse, celle-ci lui dit alors : « Viens avec moi chez celui qui t'a enseigné la Torah. » Elle demanda alors à Rabbi : « Quelqu'un peut-il apercevoir son prochain dans le monde futur ? Ne dit-on pas que chaque Tsadik se trouve dans un monde qui lui est propre, comme il est écrit (Kohélet 12, 5) : "Car l'homme va dans son monde" ? Il n'est pas dit "dans les mondes" mais "dans son monde". »



Lorsqu'ils entendirent ces mots, Rabbi Chimon partit rendre la pierre.

Apriori ce Midrach est étonnant comment cette femme tellement vertueuse put-elle douter de la promesse de Rabbi de leur faire don d'une partie de son monde futur ?

La réponse est qu'elle comprit que la part octroyée à chacun dans le monde futur est

créée grâce aux épreuves qu'il traverse dans ce monde. Et puisque chaque personne traverse des épreuves différentes qui correspondent à la réalité qui est la sienne et à sa nature personnelle, elle possède une part spécifique dans le monde futur. Dès lors, celle de Rabbi ne ressemble pas à celle de Rabbi Chimon Ben 'Halafta et de son épouse. Il est donc impossible de se servir de l'une pour compléter l'autre.

